



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 février 2025

#SIA25 - Enseignement agricole : signature de deux conventions pour l'égalité entre les filles et les garçons

La Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a signé lundi 24 février, deux conventions en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons avec le centre Hubertine Auclert et l'association 100 000 entrepreneurs. Elles permettront d'intensifier les actions conduites par l'enseignement agricole avec ces deux partenaires pour promouvoir l'entrepreneuriat au féminin et lutter contre les stéréotypes liés au genre.

- L'association 100 000 entrepreneurs a sensibilisé plus de 4250 apprenants depuis 2021 à l'entrepreneuriat avec l'intervention d'entrepreneurs du vivant dans les établissements scolaires, notamment dans le cadre des "Semaines de sensibilisation des jeunes : femmes et entrepreneuriat".
- Le centre Hubertine Auclert apporte depuis 2023 de l'expertise et des ressources sur ces thèmes aux actrices et acteurs du territoire francilien (collectivités, associations, syndicats, établissements scolaires), notamment à travers la production d'études, la conception d'outils et l'animation de formations.

L'enseignement agricole connaît une évolution positive de la place des femmes dans ses formations, mais des schémas socioprofessionnels stéréotypés continuent à exister.

Dans l'enseignement supérieur agricole long (études agronomiques, vétérinaires et de paysage), les étudiantes représentent 61% des effectifs en 2023, alors qu'elles n'étaient que 20% en 1975. Pour ce qui est de l'enseignement agricole technique (de la 4^{ème} au BTS agricole), à la rentrée 2023, les femmes représentent en moyenne 44% des effectifs des apprenants (et 50% des effectifs en voie scolaire) avec une relative stabilité sur les dix dernières années.

Dans les formations dédiées à la production agricole, un rééquilibrage réel est à l'œuvre (en 10 ans : la part des femmes a augmenté de 10% en baccalauréat professionnel « Conduite et gestion d'une entreprise agricole » et représente

aujourd'hui 38%; elle a augmenté de plus de 4% en BTSA « analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole » pour atteindre 41% aujourd'hui). Cette progression est encourageante et le ministère continue d'œuvrer pour favoriser ce rééquilibrage.

Afin de progresser vers une plus grande mixité et de lutter contre les déterminants de décisions d'orientation, le ministère déploie un plan « égalité entre les filles et les garçons dans l'enseignement agricole » autour de 4 axes majeurs :

- Axe 1 : Faire évoluer les représentations des métiers et les processus d'orientation vers l'enseignement agricole ;
- Axe 2 : Développer des espace-temps générateurs d'émancipation ;
- Axe 3 : Accompagner les acteurs du système de formation vers de nouveaux modèles de représentation ;
- Axe 4 : Permettre un dépassement des stéréotypes au bénéfice des transitions du monde agricole.

L'objectif est en particulier de fournir un appui concret aux équipes dans les établissements, s'appuyant notamment sur un réseau de chargés de mission présents sur le terrain.

Contacts presse

Service de presse d'Annie GENEVARD

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire

Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris

www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv